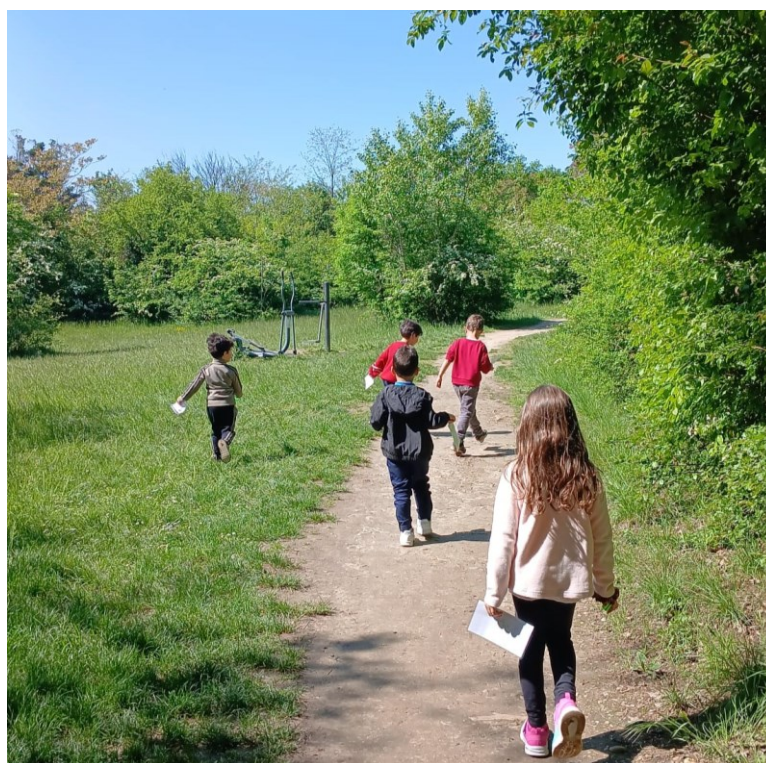


Projet pédagogique

Accueil de loisirs sans hébergement

« Les Bois du Fort »



Accueil de loisirs Les Bois du Fort
6b Route du Docteur Long – 69320 FEYZIN – Tel 04 78 67 66 83
@ : centre-loisirs@csfeyzin.com / www.csfeyzin.com

Préambule

Le centre de loisirs a pour vocation d'être un lieu de **coéducation**. En mettant en œuvre les valeurs de **l'éducation populaire** nous souhaitons, proposer une offre **d'animation de qualité** ; accompagner les **familles** et les **enfants** dans leur **épanouissement** ; permettre à **tous d'acquérir les outils** qui lui permettront de **comprendre le monde** et **d'interagir avec celui-ci**.

« Personne n'éduque autrui, personne ne s'éduque seul, les hommes s'éduquent ensemble par l'intermédiaire du monde. »

Paulo Freire.

« Les chagrins des petits ne sont pas des petits chagrins[...] Les idées des petits ne sont pas des petites idées. »

Philippe Meirieu.

“L'enfant a besoin que son activité soit possible et libre, qu'elle ne soit contrainte ni positivement ni négativement”

Roger COUSINET.



1. Cadre de l'accueil

Cadre général

L'ALSH (accueil de loisirs sans hébergement) est mis en place par le Centre Social Mosaïque. Le Centre Social est une association de loi 1901, fédéré au sein de la fédération des centres sociaux du Rhône.

L'accueil est assuré dans les locaux du groupe scolaire Les Bois du Fort, 6 bis route du Docteur Long à Feyzin



Nous accueillons les enfants tous les mercredis et vacances scolaires de l'année (à l'exception d'une semaine en décembre).

L'ALSH peut accueillir jusqu'à 148 enfants âgés de 3 à 13 ans, répartis en groupes en fonction de leur niveau de scolarisation.

Groupes

2-3 ans (petite section) : maximum 24 places en fonction des périodes

4-5 ans (moyenne et grande section) : maximum 40 places en fonction des périodes

6-7 ans (CP-CE1) : maximum 36 places en fonction des périodes

8-10 ans (CE2-CM2) : maximum 36 places en fonction des périodes

11-13 ans (6^{ème}-5^{ème}) : maximum 12 places seulement pendant les périodes de vacances scolaires



Répartition des espaces

Le Centre de Loisirs Les Bois Du Fort est situé dans le groupe scolaire des Bois du Fort : établissement scolaire de la ville de Feyzin livré en 2024. A la date des vacances de printemps 2025, l'établissement devient un ALAE, mis à disposition par la municipalité au Centre Social. C'est donc un équipement partagé, entre école, périscolaire géré par la municipalité et notre ALSH des mercredis et des vacances. Toutefois certaines salles nous sont exclusives.

Il comporte deux bâtiments :

- 1) L'Ecole des bois du Fort, 6bis Route du Docteur Long, 69320 Feyzin
- 2) La salle 23 du Fort de Feyzin

AU REZ-DE-CHAUSSEE

➤ **Côté maternelle (-6 ans)**

- Les deux salles d'activités maternelles
- Les deux couchettes
- La salle de motricité
- Les deux sanitaires
- La salle peinture
- La salle « cocooning »
- La cours de récréation maternelle

➤ **Côté central (tous les âges)**

- Salle périscolaire maternelle (salle des 2-3 ans)
- Ancienne BCD (salle des 4-5 ans)
- Salle périscolaire élémentaire (salle des 6-7 ans)
- Salle évolution (salle d'activité et d'accueil pour les 8-13 ans)
- La cours de récréation élémentaire

➤ **Côté central (direction et équipe)**

- Le bureau secretariat/direction
- La salle du personnel éducatif
- La salle évolution
- les salles de restauration ainsi que les locaux techniques du restaurant
- L'infirmerie
- Les sanitaires
- Les deux cours d'école

AU PREMIER ETAGE

- La salle de classe N° 10 (salle des 8-10 ans)
- L'espace périscolaire attenant à la salle 10



- La salle RASED
- Les sanitaires
- Les couloirs

AU FORT DE FEYZIN

- Salle n°23 du Fort dédiée aux 11-13 ans, principalement, pendant les vacances. Et disponible comme pied-à-terre pour le 3-10 en période scolaire
- Des sanitaires publics avec un point d'eau potable

Equipements municipaux

Etant le principal accueil de loisirs de la commune, notre structure a une relation partenariale privilégiée avec la municipalité et donc une possibilité d'utilisation ou de travail commun avec ses équipements facilités. Nous avons donc accès à :

- | | |
|-----------------------------|-----------------------------------|
| - La médiathèque | - La salle Marcel Ramillier |
| - Le COSEC et son dojo | - Stade Dupuis |
| - Le Fort | - L'Epicerie Moderne |
| - Le stade Jean Bouin | - Le Corner |
| - La piscine d'été | - La Guinguette |
| - La salle Marcel Ramillier | - L'école de musique |
| | - Le relais assistante maternelle |

Et bien sûr nous travaillons naturellement avec les différentes composantes du centre social :

- | | |
|---|---|
| - Les Zébulons | - L'apprentissage du français pour adulte |
| - Le club des 4 saisons | - Le secteur famille |
| - Le secteur proximité | - Le secteur jeune |
| - Et les différents intervenants et bénévoles qui évoluent en son sein. | |

Lien partenarial

Le Centre de Loisirs des Bois du Fort a vocation, en lien avec le projet social et le projet éducatif territorial, à être ouvert et accessible aux autres structures, institutions et acteurs du territoire.

La notion de partenariat est donc vivante au Centre de Loisirs et nous nous efforçons de la développer, sans bien sûr ne jamais aller contre l'intérêt de l'enfant.



Des partenariats forts

Partenariat le plus fort et naturel de notre structure. La mairie de Feyzin nous apporte un soutien financier et logistique. Nous avons régulièrement l'occasion de travailler avec plusieurs de ses composantes, toujours dans l'intérêt du territoire.



La caisse d'allocation familiale du Rhône est un acteur incontournable dans le fonctionnement de notre ALSH. Elle nous apporte un soutien financier, des conseils et nous aide à travailler notre projet.

Pendant quatre ans notre structure aux Trois Cerisiers a établi un partenariat intéressant avec le Centre de Maurice Gaillard de St fons. Nos centres respectifs se rencontrent à raison d'une fois par mois entre janvier et juin avec comme objectifs de se rencontrer, d'apprendre et de partager. Notre ambition est de poursuivre ce partenariat aux Bois du



L'épicerie moderne est un site culturel très important sur notre territoire avec une réputation nationale. Nous travaillons souvent ensemble, en allant voir un spectacle en participant à des stages et des rencontres avec des artistes.

Nos valeurs

Extrait de la Charte Fédérale des Centres Sociaux et Socioculturels de France :

« Le Centre Social et socioculturel entend être un foyer d'initiatives porté par des habitants associés, appuyés par des professionnels, capables de définir et de mettre en œuvre un projet de développement social pour l'ensemble de la population d'un territoire.

Nos valeurs de référence :

Se plaçant dans le mouvement de l'éducation populaire, les Centres sociaux et socio-culturels fédérés réfèrent leur action et leur expression publique à trois valeurs fondatrices : la dignité humaine, la solidarité et la démocratie.

- la Dignité Humaine

Reconnaître la dignité et la liberté de tout homme et de toute femme est l'attitude première des acteurs des centres sociaux et socioculturels.

- la Solidarité

Considérer les hommes et les femmes comme solidaires, c'est à dire comme étant capables de vivre ensemble en société, est une conviction constante des centres sociaux et socioculturels depuis leurs origines.



- la Démocratie

Opter pour la démocratie, c'est pour les centres sociaux et socioculturels, vouloir une société ouverte au débat et au partage du pouvoir. »

Les valeurs du Centre de Loisirs

- Le vivre-ensemble

Nous avons la chance sur notre territoire de bénéficier d'une diversité économique, culturelle, sociale et humaine. Elle doit nous permettre de nous comprendre, de nous compléter et de nous permettre d'aller plus loin ensemble.

- La curiosité

Vouloir savoir, se remettre en question, et interroger son monde. C'est comme ça que nous comptons intéresser les enfants et le public que nous accueillons, à tout ce qui nous entoure afin, qu'un jour, chacun puisse influencer sur son propre environnement.

- Le bonheur

Si il y a bien un mot qui doit définir notre recherche c'est celui-ci. Nous voulons que tous aient accès au bonheur par le jeu, l'apprentissage et le collectif.



Objectifs

Les objectifs de l'accueil de loisirs sont liés aux axes de travail mis en avant dans le PEDT (projet éducatif de territoire) et découlent directement des objectifs du projet social élaboré collectivement en 2019.

Objectifs du PEDT :

Soutenir la réussite éducative, l'inclusion des enfants à besoins spécifiques

Accompagner la parentalité et faire vivre la coéducation

Etre garant de la collaboration et de la continuité éducative.

Aider les enfants à devenir les citoyens de demain.

Objectifs du projet social envers l'enfance et la jeunesse :

Le développement de propositions en direction de l'enfance et de la jeunesse en termes d'accueil, de projets, et d'accompagnement, notamment sur les problématiques scolaires.

Le renforcement de l'attention et des actions en direction des publics les plus fragiles.

Le renforcement du partenariat avec les acteurs locaux.

Le développement des actions visant le renforcement du lien social et de l'implication des habitants dans l'élaboration et la mise en œuvre de projets communs.

L'inscription du Centre Social dans une démarche active de développement durable.



Objectifs pédagogiques pour le centre de loisirs des Bois du Fort

En direction des enfants :

- **Assurer leur sécurité morale, physique, et affective.**
 - Par un encadrement approprié avec un personnel qualifié et compétent (bienveillance, accompagnement, langage adapté, aide à grandir...)
 - Par le choix d'activités adaptées en fonction de la tranche d'âge, le respect du rythme des enfants (ils sont en vacances...)
 - Par l'aménagement des espaces
 - Par le respect des règles d'hygiène, de sécurité et de fonctionnement.
- **Accompagner les enfants dans l'apprentissage de l'autonomie.**
 - Par leur participation aux temps de vie quotidienne
 - Par la prise en compte de la parole de l'enfant dans l'organisation des journées et le choix de activités.
 - Par un aménagement et une organisation qui permettent à l'enfant d'agir par lui-même et de faire des choix.
- **Accompagnement des publics dans la socialisation.**
 - **Developper la notion de collectif**
 - Pouvoir se sentir intégré malgré ces différences dans les temps de jeu et de rassemblement
 - Que chacun est la place de s'exprimer
 - Apprendre à écouter les autres et à respecter chaque individu
 - Proposer des temps de discussion par groupe, représentant des enfants ?
 - Par un travail d'appropriation des règles collectives.
 - Par la mise en place d'espaces de concertation enfants-adultes.
 - Par un travail approfondi autour des valeurs humanistes défendues par la structure (dignité humaine, solidarité, démocratie, laïcité, mixité, participation + voir finalités projet social)
 - **Plaisir d'être au centre**
 - Se sentir en sécurité au centre
 - Pouvoir compter sur les animateurs qui ne sont pas là que pour encadrer les enfants mais pour les accompagner
 - Proposer des activités variées en donnant l'envie aux enfants de suivre l'activité
 - Proposer un jour ou une période où les enfants choisissent leurs activités

En direction des familles :

- **Rassurer les familles en leur permettant de mieux connaître le centre de loisirs (confiance)**
 - En explicitant aux équipes la démarche consentie par les parents quand ils confient leur enfant au centre de loisirs
 - En travaillant le temps d'accueil afin que les parents se sentent pris en compte (aller au-devant d'eux, les accueillir)
 - En organisant des temps de convivialité intégrant les parents (petit-déjeuners, jeux, kermesses, contes...)
 - Améliorer les liens entre équipe d'animation et famille (accueil, temps conviviaux, trombinoscope).
- **Informier correctement les familles sur l'organisation et le contenu du centre de loisirs**
 - En veillant à diffuser les informations pertinentes facilitant l'organisation des familles.
 - En proposant des moments de rencontres aux familles pour leur permettre de comprendre le fonctionnement du centre de loisirs.
- **Etre à l'écoute des familles**
 - En sachant prendre le temps de la discussion et de l'échange (accueillir les problématiques confiées, savoir sentir le besoin d'écoute, proposer un appui éventuel...)



- En sachant relayer les problématiques auprès des autres secteurs du centre social et, si besoin et demande, auprès des partenaires compétents.

En direction des équipes :

- ***S'assurer le concours d'animateurs compétents et investis :***
 - Par un recrutement de qualité grâce au croisement des regards de deux permanents (lecture des CV et entretiens de recrutement).
 - Par la formation des équipes : leur donner les outils nécessaires pour qu'ils puissent s'inscrire dans la démarche du projet pédagogique et y **adhérer**, veiller à ce qu'ils connaissent et appliquent les consignes de sécurité, valider (ou non) leurs propositions d'activités
- ***Veiller à la cohérence éducative de l'action***
 - En privilégiant les candidatures d'animateurs qui couvrent la période concernée (2 semaines PVS, 4 semaines GVS).
 - En travaillant à partir d'un tronc commun de valeurs partagées, de positionnement éducatif et de modes d'organisations.
 - En accompagnant les équipes pour permettre à chacun d'assumer son rôle d'animateur et de référent adulte dans le cadre défini par le projet pédagogique du centre de loisirs.
 -
- ***Donner toute sa place au personnel de l'équipe d'entretien***
 - En étant à l'écoute de ses suggestions et remarques
 - En veillant à ce qu'enfants et animateurs rendent les espaces dans un état correct (respectueux du personnel de ménage).
 - En articulant l'organisation entre personnel de service, animateurs et enfants lors du service des repas.

Les objectifs en gras et italiques sont quasiment gravés dans le marbre. Peut-être qu'ils sont bateaux, dans le sens où on les retrouve dans tous les centres de loisirs (enfin, normalement), mais si on les prends un par un, ils ont du sens et méritent qu'on les mette consciemment en application.

Les sous-objectifs sont évolutifs, modifiables en fonction de la situation et des besoins. Il peuvent être réinterrogé tous les ans.

A la suite de ces objectifs généraux, transversaux à l'ensemble des groupes du centre de loisirs, il faut définir 2 à 5 objectifs maximum par tranche d'âge, qui seront modifiables d'une année à l'autre.

Ex des 3 ans :

- Faciliter le passage de la crèche au centre de loisirs, puis des Petits Loustics aux Trois Cerisiers
- Développer l'information des familles feyzinoises sur l'offre des 3 ans



Fonctionnement

Accueil

Nous accueillons les enfants en journée complète, demi-journée avec ou sans repas.

Les temps d'accueil se déroulent :

- Le matin de 7h30 à 9h00.
- Départ et arrivées avant le repas : 11h30-11h45
- Départ et arrivées après le repas : 13h45-14h00
- Le soir de 16h30 à 18h.

Il est possible de récupérer les enfants plus tôt soit :

- Régulièrement pour aller à une activité sportive, culturelle ou pour des raisons familiales.

Dans ce cas les responsables légaux des enfants doivent remplir une « décharge de responsabilité annuelle » auprès du secrétariat.

- Si c'est exceptionnel, les familles doivent remplir une « décharge exceptionnelle » auprès du secrétariat ou de l'équipe de direction. Nous conseillons vivement à celles-ci de nous appeler avant, pour pallier à toutes absences des enfants sur la structure (sortie au parc, promenade, jeux extérieurs, ...).

Alimentaire

Le repas de midi est fourni par notre prestataire, depuis plusieurs années maintenant, RPC. Entreprise ayant vocation à favoriser les circuits courts à la fois chez ses fournisseurs comme chez ses clients, tout en préservant une certaine qualité gustative et nutritionnelle.

Le goûter est un moment important de notre journée car c'est le dernier moment collectif avant le départ des enfants. C'est pendant celui-ci que nous faisons les bilans de la journée, que chacun peut donner son ressenti et que les animateurs ont la possibilité de faire des retours au groupe.

Lorsque nous élaborons les menus (midi et goûter), nous veillons à plusieurs aspects :

- La qualité nutritionnelle.
- La qualité gustative.
- L'éducation à l'alimentation.
- Le plaisir des enfants.

Pendant l'été, nous proposons une collation l'après-midi le matin aux enfants de moins de 6 ans. Les plus jeunes ont plus de mal à gérer la fatigue causée par de fortes chaleurs, ainsi ils s'hydratent et assimilent de bonnes vitamines pour faire la journée.

La journée type est un guide représentatif d'une journée de centre de loisirs pour les enfants. Bien sûr celle-ci peut être modulée en fonction des impératifs (sortie, activité particulière, inter-centre, etc).



Journée type des enfants de moins de six ans (matin) :

Horaires	Intitulés	Déroulements	
		Enfants	Animateurs/trices
7h30 / 9h	Accueil	Les enfants arrivent au fur et à mesure. Ils peuvent circuler sur différentes zones de jeux fixes mais évolutives. Ils ont la possibilité de ne rien faire et de bénéficier d'un coin calme comme la possibilité de jouer dehors et de courir.	Les animateurs/trices arrivent sur la structure récupèrent leur pochette de groupe, préparent la salle, pour accueillir les enfants. Ils aménagent l'espace afin que les enfants puissent circuler entre différents pôles, et animent ceux-ci. Ils sont donc repartis dans l'espace. Au moins un animateur/trice est dédié à l'accueil des familles.
9h / 9h30	Regroupement	Ils rejoignent leurs groupes pour découvrir la journée, participer à un temps rituel et passer aux sanitaires	Les animateurs/trices présentent la journée aux enfants, font l'appel, gèrent le passage au WC, <u>« moments rituels »</u> .
9h30 / 11h	Activité	Les enfants participent aux activités proposées par les animateurs.	<u>Ils pensent à : l'immersion, le pic, le retour au calme.</u> Ils animent les activités proposées aux enfants, en veillant à leur sécurité physique, morale et affective.
11h/ 11h15	Rangement	Les enfants sont acteurs du rangement.	Les animateurs/trices veillent à la participation de tous, et accompagnent les enfants.
11h15/11h30	Temps « libre »	Les enfants peuvent prendre un temps pour eux, discuter avec les copains, jouer à l'extérieur ou lire un livre	Les animateurs/trices veillent à la sécurité des enfants. Ils s'assurent qu'aucun enfant ne quitte les lieux et au bon déroulement de ce temps.
11h30 / 11h45	Trajet	Les enfants rejoignent la cantine en rang et dans le calme.	Les animateurs/trices accompagnent les enfants au WC et s'assure du lavage des mains de chaque enfant. A la cantine, ils veillent à la bonne installation des enfants à table.
11h15 / 12h30	Repas	Les enfants mangent dans le calme, mais ça reste un moment convivial. Ils ont le droit de ne pas aimer mais ils goutent à tout.	Ils assurent la tranquillité du repas, sont vigilants quant aux repas de chaque enfant à leur table, ils font le service pour une meilleure fluidité. Les animateurs peuvent inciter les enfants à prendre des initiatives et à participer à l'organisation du repas.
12h30 / 12h40	Trajet	Ils rejoignent la structure pour les temps calmes.	Ils préparent le groupe aux temps calmes.
12h40 / 13h	Passage aux sanitaires et installation sieste ou temps calme	Ils passent aux sanitaires dans le calme, enlèvent et rangent leurs chaussures. Ils s'installent dans les différents espaces.	Les animateurs/trices savent quels temps ils animent, quand ils prennent leur pause et ce qu'ils vont proposer. Ils accompagnent les enfants et veillent au calme afin que les enfants restent dans de bonnes conditions.



Journée type des enfants de moins de six ans (après-midi) :

Horaires	Intitulés	Déroulements	
		Enfants	Animateurs/trices
13h00 / 14h45	Temps calme Ou Sieste	Les enfants participent aux temps calme, dans une ambiance tranquille, puis aident aux rangements des temps calmes.	Les animateurs/trices <u>animent</u> le temps calme, et s'assurent de la tranquillité de leurs groupes.
14h45 / 15h	Regroupement	Le groupe se rassemble pour entendre les explications des animateurs. Les enfants passent au WC avant l'activité.	Ils regroupent les enfants, reviennent sur la matinée si nécessaire, expliquent et préparent l'après-midi. <u>Ils font l'appel.</u>
15h / 15h45	Activité	Les enfants participent aux activités proposées par les animateurs	<u>Ils pensent à : l'immersion, le pic, le retour au calme.</u> Ils animent les activités proposées aux enfants, en veillant à leur sécurité physique, morale et affective.
15h45 / 16h	Rangement	Les enfants sont acteurs du rangement.	Les animateurs/trices veillent à la participation de tous, et accompagnent les enfants.
16h / 16h30	Goûter	Les enfants prennent leurs gouters et participent à un temps d'échange.	Les animateurs/trices mettent en place le goûter en petits groupes si possible.
16h20 / 16h30	Nettoyage du lieu de goûter, et bilan journée	Les enfants sont acteur du rangement. Ils ont aussi la possibilité de s'exprimer sur leur journée.	Les animateurs gèrent le rangement mais surtout le <u>moment de bilan</u> , il permet à tous les enfants de s'exprimer et donner son avis. « <i>L'enfant n'est pas un réceptacle qu'il faut emplir de faux savoir, c'est une personne qui a besoin d'entendre et de dire, pour pouvoir grandir.</i> »
16h30 / 17h45	Accueil	Les enfants jouent et profitent de ce dernier moment de la journée, pour se détendre, se défouler, ...	Les animateurs jouent avec les enfants leurs proposent des jeux, créent du lien. Un autre accueille les parents, parle de la journée (des plus et des moins, le repas, la sieste,...), et fait passer les messages si nécessaire
17h45 / 18h	Rangement	Les enfant restant participent au rangement.	Les animateurs/trices rangent leurs espaces, s'entraident, (bien penser aux lumières, chauffages et portes extérieures) mais surtout <u>continuent d'accueillir</u> les familles. Si les espaces sont rangés avant 18h, ils peuvent remonter avec les enfants restant pour finir la journée en <u>animant</u> les dernières minutes.



Journée type des enfants de plus de six ans (matin) :

Horaires	Intitulés	Déroulements	
		Enfants	Animateurs/trices
7h30 / 9h	Accueil	Les enfants arrivent au fur et à mesure. Ils ont la possibilité de ne rien faire et de bénéficier d'un coin calme comme la possibilité de jouer dehors et de courir.	Les animateurs/trices arrivent sur la structure récupèrent leur pochette de groupe, préparent la salle, pour accueillir les enfants. Ils aménagent l'espace afin que les enfants puissent circuler entre différents pôles, et animent ceux-ci. Ils sont donc repartis dans l'espace. Au moins un animateur/trice est dédié à l'accueil des familles.
9h / 9h30	Regroupement	Ils se regroupent pour découvrir la journée, participer à un temps rituel et passer aux sanitaires	Les animateurs/trices présentent la journée aux enfants, font l'appel, gèrent le passage au WC, <u>« moments rituels »</u> .
9h30 / 11h15	Activité	Les enfants participent aux activités proposées par les animateurs.	<u>Ils pensent à : l'immersion, le pic, le retour au calme.</u> Ils animent les activités proposées aux enfants, en veillant à leur sécurité physique, morale et affective.
11h15 / 11h50	Rangement	Les enfants sont acteurs du rangement.	Les animateurs/trices veillent à la participation de tous, et accompagnent les enfants.
11h50 / 12h00	Trajet/installation	Les enfants rejoignent la cantine en rang et dans le calme.	Les animateurs/trices accompagnent les enfants et veillent à la bonne installation des enfants à table.
12h00 / 12h50	Repas	Les enfants mangent dans le calme, mais ça reste un moment convivial. Ils ont le droit de ne pas aimer mais ils goutent à tout.	Ils assurent la tranquillité du repas, sont vigilants quant aux repas de chaque enfant à leur table, ils suivent le protocole mis en place.
12h50 / 13h00	Rangement/trajet	Ils rangent correctement leurs chaises, leurs tables, etc. En suivant les conseils des animateur/trice	Les animateur/trices s'assurent de laisser un endroit relativement propre derrière eux. Ils préparent le groupe aux temps calmes.
13h / 13h15	Passage aux sanitaires et installation temps calme	Ils passent aux sanitaires dans le calme. Ils s'installent pour le temps calme.	Les animateurs/trices savent quels temps ils animent, quand ils prennent leur pause et ce qu'ils vont proposer. Ils accompagnent les enfants et veillent au calme afin que les enfants restent dans de bonnes conditions.



Journée type des enfants de plus de six ans (après-midi) :

Horaires	Intitulés	Déroulements	
13h15 / 14h15	Temps calme	Les enfants participent aux temps calme, dans une ambiance tranquille, puis aident aux rangements des temps calmes.	Les animateurs/trices <u>animent</u> le temps calme, et s'assurent de la tranquillité de leurs groupes.
14h15 / 14h30	Regroupement	Le groupe se rassemble pour entendre les explications des animateurs. Les enfants passent au WC avant l'activité.	Ils regroupent les enfants, reviennent sur la matinée si nécessaire, expliquent et préparent l'après-midi. <u>Ils font l'appel.</u>
14h30 / 15h45	Activité	Les enfants participent aux activités proposées par les animateurs	<u>Ils pensent à : l'immersion, le pic, le retour au calme.</u> Ils animent les activités proposées aux enfants, en veillant à leur sécurité physique, morale et affective.
15h45-16h	Rangement	Les enfants sont acteurs du rangement.	Les animateurs/trices veillent à la participation de tous, et accompagnent les enfants.
16h-16h30	Goûter	Les enfants prennent leurs gouters et participent à un temps d'échange.	Les animateurs/trices mettent en place le goûter en petits groupes si possible.
16h30-16h45	Nettoyage du lieu de goûter, et bilan journée	Les enfants sont acteur du rangement. Ils ont aussi la possibilité de s'exprimer sur leur journée.	Les animateurs gèrent le rangement mais surtout le <u>moment de bilan</u> , il permet à tous les enfants de s'exprimer et donner son avis. <i>« L'enfant n'est pas un réceptacle qu'il faut emplit de faux savoir, c'est une personne qui a besoin d'entendre et de dire, pour pouvoir grandir. »</i>
16h45-17h45	Accueil	Les enfants jouent et profitent de ce dernier moment de la journée, pour se détendre, se défouler, ...	Les animateurs jouent avec les enfants leurs proposent des jeux, créent du lien. Un autre accueille les parents, parle de la journée (des plus et des moins, le repas,...), et fait passer les messages si nécessaire
17h45-18h	Rangement	Les enfant restant participent au rangement.	Les animateurs/trices rangent leurs espaces, s'entraident, (bien penser aux lumières et portes extérieures) mais surtout <u>continuent d'accueillir</u> les familles. Si les espaces sont rangés avant 18h, ils <u>animent</u> les dernières minutes.



L'encadrement :

L'encadrement de l'accueil de loisirs est assuré par l'équipe pédagogique permanente du centre social Mosaïque, composée de :

- Une coordinatrice du secteur enfance
- Une directrice accueil de loisirs
- Une directrice adjointe
- Un animateur référent pour chaque groupe

L'encadrement des groupes est assuré par les animateurs occasionnelles, plusieurs profils sont possibles :

- Animateur professionnelle diplômé du Bpjeps ou du Cpjeps.
- Animateur diplômé du BAFA (brevet d'aptitude aux fonctions d'animateurs) ou d'une équivalence (CAP petite enfance, Licence ou Master science de l'éducation, ...)
- Animateur stagiaires en formation BAFA.
- Animateur non diplômé, ils font souvent état d'expériences significatives ou de projet de formation.

La direction veille à ce que les profils et compétences soient diversifiées, afin que chaque enfant puisse trouver des repères.

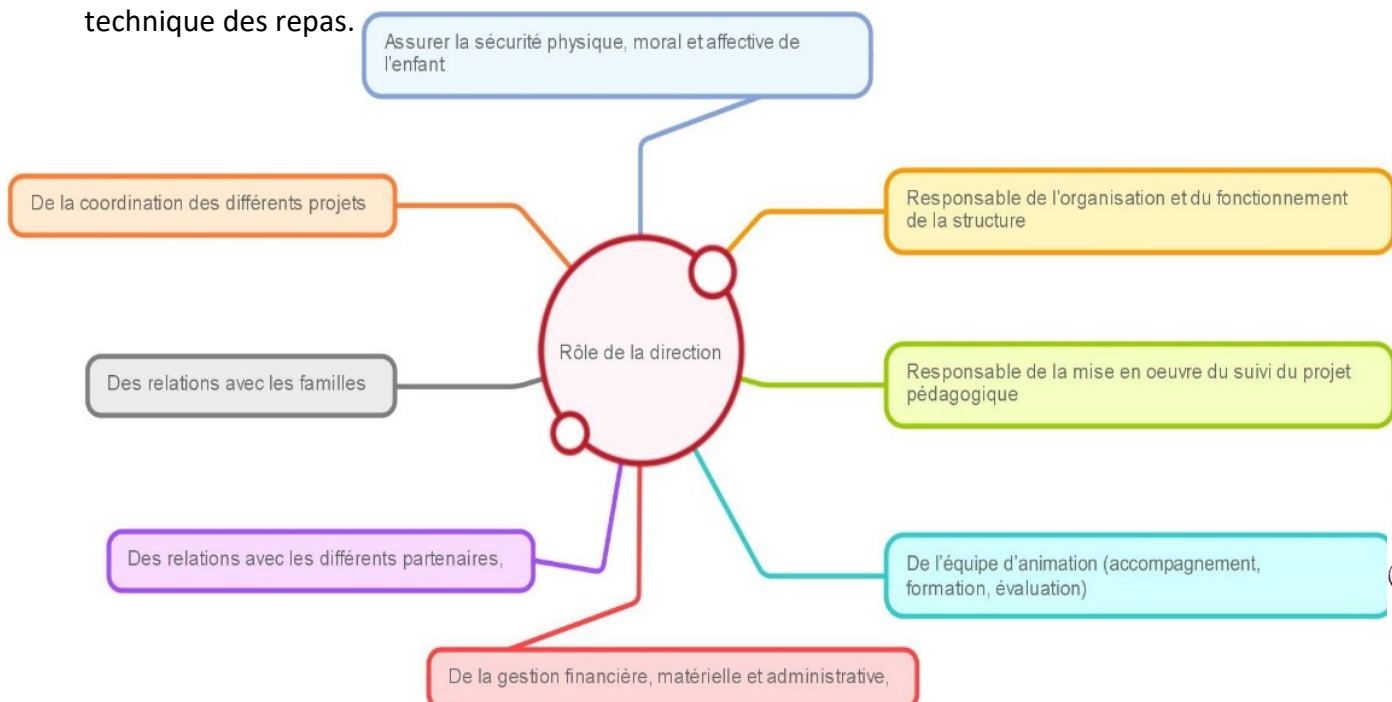
Les taux d'encadrement sont de :

- Pour les plus de 6 ans : 1 animateur/trice pour 12 enfants ou 1 animateur/trice pour 8 dans l'eau.
- Pour les moins de 6 ans : 1 animateur/trice pour 8 enfants ou 1 animateur/trice pour 5 enfants dans l'eau.

Dans le cadre d'activités spécifiques nécessitant une formation et des compétences particulières, la direction fera appel à des intervenants professionnels. Des échanges préparatoires auront lieu entre l'équipe pédagogique et ces intervenants. Leurs qualifications (diplômes) devront avant tout être reconnues par le ministère de la cohésion sociale.

Le recrutement, la formation et la gestion de l'équipe sont la responsabilité du directeur de l'accueil de loisirs.

Il est à noter qu'une équipe technique est présente pour l'entretien des locaux ainsi que la gestion technique des repas.





Les différentes réunions

Evaluation diagnostique	Entretien personnel avec le directeur ou la directrice adjointe, donne la possibilité de cibler des axes d'améliorations, pour se fixer des objectifs relatifs à la période, dans le but de se former.	Environ 20 min.
Bilan de mi-séjour	Permet de trouver des solutions en équipe aux problèmes du quotidien, de se donner des conseils, d'anticiper les prochaines actions. L'équipe de direction peut en profiter pour recentrer l'équipe sur les objectifs ou quant au déroulement du séjour.	D'environ 1h00.
Evaluation de fin de période	Evalue l'avancer vis-à-vis des objectifs fixés en diagnostique, permet de se projeter dans l'avenir.	Environ 20 min.
Bilan de fin de vacances	Retour de chacun sur la période achevée, débats constructifs pour faire évoluer chaque animateur ainsi que la structure. Compte rendu transmis au conseil d'administration du centre social.	D'environ 1h00.
Réunion formative	Elle a pour but de sensibiliser à une thématique particulière. Elle peut être dispensée par une personne extérieure ou quelqu'un de l'équipe.	De 30 min à 1h. En fonction de la teneur des débats, elle peut être plus longue.

Le matériel pédagogique

L'accueil de loisirs dispose d'un matériel pédagogique de base qui est complété en fonction des types d'activités proposées.



Des ouvrages mis à disposition des animateurs facilitent l'élaboration et la préparation des activités, ainsi que les actions d'auto-formation.

L'enfant ou le jeune malade

Les animateurs de chaque groupe veillent à avoir une pharmacie à portée de mains, aussi bien au centre que lors des sorties, afin d'intervenir rapidement en cas de besoin.

Chaque animateurs/trices bénéficiera d'un temps de formation afin de savoir comment réagir dans les situations impliquant la santé des enfants.

Tous les membres de l'équipe pédagogique administrant des soins aux enfants s'engagent à utiliser sans délais les outils de suivi des soins apportés aux enfants.

Si un enfant montre des signes de fatigue, il sera installé à l'infirmerie. L'équipe de direction prendra alors le relais, la famille sera prévenue. **Si l'enfant présente des signes de santé inquiétants l'accueil de loisirs peut prendre la responsabilité de prévenir les secours (samu ou pompier).**

Aucun médicament ne sera administré à l'enfant ou l'adolescent sans suivre le protocole ci-dessous :
Lors d'un traitement à administrer (chronique ou exceptionnel) , les familles doivent avertir la direction afin que cette dernière puisse administrer le ou les médicaments. Pour pouvoir donner un traitement, il faut :

- L'ordonnance du médecin.
- Une autorisation écrite, signé et daté des responsables légaux.
- les médicaments dans leurs emballages d'origines.

La direction veillera à ce que chaque enfant accueilli ait une fiche sanitaire à jour, signée par les responsables légaux, accompagnée des photocopies de vaccinations.

Personnes habilitées à récupérer l'enfant ou le jeune

La responsabilité de l'équipe s'arrête dès que l'enfant est confié à la personne chargée de le récupérer.

L'enfant ne sera confié qu'aux personnes mandatées au préalable, par écrit, par le tuteur légal. Nous nous réservons le droit de demander une pièce d'identité à cette personne.

Un enfant (d'au moins 8 ans) peut être autorisé à récupérer un autre enfant après délivrance d'une autorisation écrite par les tuteurs légaux.

Les différentes responsabilités

Les organisateurs, les directeurs et les animateurs sont responsables à plusieurs titres lorsqu'ils encadrent des mineurs. Ils peuvent en rendre compte devant les tribunaux, civils ou pénaux. Plusieurs types de sanctions peuvent être mis en place par le centre social si un salarié manque grandement à ses responsabilités. **La sécurité des enfants physique, morale et affective doit être notre priorité.**

